

L'éducation sociale des réfugiés en Europe

- Octobre 2015 -

La crise concernant les réfugiés et les migrants qui se déroule actuellement ne peut laisser indifférents les citoyens ou habitants des pays européens et d'autres continents, encore moins les Sœurs ou Frères de la franc-maçonnerie, que nous soyons de filiations « libérales » ou « régulières ». Il s'agit d'une situation de crise majeur et qui comporte plusieurs éléments que trop de personnes, politiciens compris, ne veulent pas percevoir la réalité ou plutôt les réalités, aussi bien des réfugiés, des pays d'accueil ou des Etats responsables.

Ces quelques lignes ne reflètent en aucun cas la position du Grand Orient de Suisse, mais uniquement des réflexions personnelles n'engageant que moi.

Dans mes remarques il ne s'agit pas de dire ce qui est juste ou faux, de savoir quelle est la cause primaire de la radicalisation à ce phénomène, ni de pointer du doigt un Etat ou un Gouvernement, mais simplement d'essayer de trouver des pistes de solutions afin que nous puissions tous, réfugiés et autochtones, vivre ensemble dans une certaine harmonie.

Au delà des réponses immédiates concernant ce flux de personnes, il est incontestable que cette situation réclamera que nous réfléchissions véritablement sur l'avenir. Cette abondance de déplacements humains ne cessera pas tant que les causes principales de leurs misères ne seront réglées. Beaucoup de progrès reste à accomplir afin de prévenir les conflits et endiguer les guerres en cours forçant tant de gens à fuir leurs foyers. Ceci sans parler des autres causes aux migrations qui vont s'intensifier dans les prochaines années.

Réfugiés ou migrants

Attention aux mots que nous employons, oui il y a une différence et elle est importante, même juridiquement nous verrons de grandes spécificités. En mélangeant les genres, nous poussons à un amalgame qui automatiquement ne peut être heureux.

Les réfugiés sont des personnes qui fuient des conflits armés ou une persécution. Nous trouvons malheureusement aussi des réfugiés climatiques, mais ceci est encore un autre sujet difficile. Leur situation est souvent périlleuse et intolérable, ils doivent traverser des frontières nationales afin de trouver la sécurité. Le statut de réfugié est reconnu internationalement et ayant accès à l'aide des Etats et d'autres organisations. Le terme réfugié est défini dans la loi internationale. La Convention de 1951 relative aux réfugiés et de son protocole de 1967 restent les pierres angulaires de la protection moderne des réfugiés. Les principes juridiques de ces documents ont été intégrés à d'innombrables lois et pratiques internationales, régionales et nationales. La Convention de 1951 définit ce qu'est un réfugié et souligne les droits fondamentaux que les Etats devraient leur garantir. Un des principes les plus essentiels énoncés par la loi est celui voulant que les réfugiés ne doivent pas être expulsés ou renvoyés à une situation où leur vie et leur liberté seraient menacées.

Les migrants choisissent de se déplacer non pas en raison d'une menace directe de persécution ou de mort, mais surtout afin d'améliorer leur vie en trouvant un travail plus rémunérateur par exemple. Contrairement aux réfugiés qui ne peuvent retourner dans leur pays ou région en toute sécurité, les migrants ne font pas face à de tels obstacles en cas de retour.

Pour les gouvernements, cette distinction est importante. Les pays gèrent les migrants en vertu de leurs propres lois et processus en matière d'immigration. Normalement les pays doivent gérer les réfugiés en vertu des lois internationales.

Aujourd'hui, les deux groupes sont représentés, même si une majorité des personnes arrivant en Italie ou en Grèce proviennent de pays plongés dans la guerre et ont besoin de la protection internationale. Toutefois, une plus petite proportion provient d'autres pays, et pour nombre d'entre eux, le terme migrant serait plus exact. Il est important, à mes yeux, de faire la différence car les propositions ne sont automatiquement les mêmes et surtout la priorité n'est pas identique.

L'éducation sociale des réfugiés en Europe

- Octobre 2015-

Aujourd'hui

(informations recueillies en septembre 2015)

L'Europe fait face à l'afflux de réfugiés le plus important depuis plusieurs décennies. Plus de 300'000 personnes ont mis leur vie en danger afin d'entrer en Europe. Il s'agit principalement d'arrivants de régions où sévissent des conflits comme la Syrie, l'Irak ou l'Afghanistan. Mais ce chiffre reste relativement faible si nous prenons, selon le HCR, le nombre total de réfugiés dans le monde et ceci sans compter les rapatriés, 19.4 millions en 2005 et 52,9 millions au début de cette année. Cette très forte augmentation résulte notamment de la multiplication des conflits, le HCR en a compté 14 au cours des cinq dernières années : huit en Afrique (Côte d'Ivoire, République centrafricaine, Lybie, Mali, nord du Nigeria, République démocratique du Congo, Soudan du sud et Burundi), trois au Moyen-Orient (Syrie, Irak et Yémen, un en Europe (Ukraine) et trois en Asie (Kirghizistan, plusieurs régions de Birmanie et du Pakistan). Les suites de conflits passés, comme des guerres civiles en Colombie ou au Népal y ont aussi contribué.

Sans surprise, le contingent le plus important de réfugiés provient de Syrie, où la guerre civile débutée en 2011 est désormais une guerre totale dans un pays en ruine. Le HCR dénombrait au début d'année 11,7 millions de déplacés syriens, sur une population initiale de 23 millions de personnes, soit plus de la moitié. Nous oublions un peu vite, en Europe en tout cas, que 90% de ces réfugiés sont actuellement dans des camps en Turquie, au Liban ou en Jordanie. Les chiffres sont plus nébuleux concernant les pays du Golfe, même si l'Organisation de la coopération islamique a appelé tous les pays musulmans à faire preuve de davantage de solidarité et d'ouvrir leurs portes aux réfugiés syriens.

Rien que pour l'Europe, il faut s'attendre, selon les dernières estimations, à 700'000 réfugiés pour l'entier de l'année 2015, voir même 1,3 million selon certains commentaires bien avisés. De même que 700'000 autres réfugiés pour l'année 2016, soit une estimation globale de 1,5 à 2 millions de demandes de réfugiés afin de se rendre en Europe d'ici à la fin 2016.

Certes ce chiffre est très important et il fait peur à énormément de personnes, Gouvernements compris, mais il est aussi à mettre en rapport avec la population européenne actuelle qui est de 742 millions, dont environ 510 millions au sein de l'Union Européenne, soit moins de 0,3 % par rapport au continent européen et moins de 0.4 % par rapport à l'Union Européenne.

Les problèmes connus à ce jour (non exhaustifs)

Pour les réfugiés

- Les camps en Turquie, au Liban et en Jordanie sont au bord de l'asphyxie si ce n'est déjà le cas.
- Le déplacement entre ces régions et l'Europe est très délicat, soit via la Méditerranée, soit par les pays des Balkans.
- Les passeurs-assassins profitent de la situation et demandent des fortunes aux réfugiés, avec régions de non-droit.
- Pertes de tous les repères, des biens économiques, d'une partie de la famille proche, etc.
- Blessures, maladie, nutrition, etc.
- Beaucoup de premiers pays européens (Grèce, Italie, etc.) sont saturés et ne peuvent effectuer correctement leur travail lors de l'arrivée des réfugiés.

Pour les pays européens

- Aucune réelle union dans l'Union européenne et encore moins avec les pays hors de l'UE. Le chacun pour soit redevient une priorité des élus.
- Problèmes politiques et jeux des partis entre la droite et la gauche lors de toutes discussions sur ce sujet, surtout en périodes électorales.

L'éducation sociale des réfugiés en Europe

- Octobre 2015-

- Réelle différence économique au sein des Etats du continent européen et histoire différente.
- Aucune aide visible des pays du Proche-Orient (sauf naturellement le Liban et la Jordanie), même si nous trouvons des chiffres contradictoires sur ce thème (entre 7'000 via l'ONU et plusieurs millions par les autorités saoudiennes).
- Financement difficile aussi bien en Europe que sur place et dans les camps périphériques.
- Peur des autochtones, peur de l'étranger et d'une religion qui n'est pas la sienne.
- Pas de place digne en suffisance.
- Incompréhension des différences entre migrants, réfugiés politiques et réfugiés économique.
- Mauvais signes et expériences des citées créées pour les réfugiés des années 60 (Algérie, Hongrie, Tchécoslovaquie, etc.).

Analyse des mentalités des personnes vivantes en Europe ou dans les pays dit « occidentaux ».

Nous découvrons trois segments de réactions, en tout cas en Suisse, mais je suis certain que ce phénomène peut se retrouver dans les autres Etats du continent européen, à savoir :

- ✓ Le repli identitaire et nationaliste
- ✓ L'accueil pragmatique
- ✓ L'élan d'ouverture

Je ne parle pas du choix des politiques, chefs d'Etats, Ministres ou leaders politico-économique, mais des citoyens des pays. Il va sans dire que les discours politiques influencent les tendances et les philosophies de chacun, sans oublier les difficultés économiques que certains Etats doivent juguler au mieux avec des taux de chômage impressionnant dans certains cas et un manque de mains d'œuvre dans d'autres régions.

L'idée que je préconise est un consensus entre toutes les tendances et une acception d'un concept ou contrat social impliquant l'ensemble des protagonistes. En gros, s'il est vrai qu'il n'est pas possible de fermer les yeux sur les drames que les médias se font un plaisir de nous relater, il est également impossible d'accueillir sans préparation des millions de réfugiés. De plus, si nous prenons le postulat que nous devons recevoir ces personnes, nous devons le faire d'une manière humaine en apportant toutes les solutions pour apprendre à vivre ensemble, sans oublier les citoyens autochtones qui peuvent aussi ressentir quelques difficultés à bien vivre sur leurs terres.

Chacun devra faire un effort, aussi bien ceux qui prônent une ouverture totale, ce qui est simplement impossible, que ceux qui préfèrent fermer les frontières, ce qui est simplement interdit. La Convention de 1951 définit ce qu'est un réfugié et souligne les droits fondamentaux. Un des principes les plus fondamentaux énoncé par la loi est celui voulant que les réfugiés ne doivent pas être expulsés ou renvoyés à une situation où leur vie et leur liberté seraient menacées.

Nos « amis » politiques devront apprendre à négocier, à discuter, à admettre que l'autre peut aussi avoir une idée intéressante et, un peu comme les maçons, laisser son égo derrière lui.

Analyse personnelle et synthèse de la problématique sur le continent européen

1. Il s'agit principalement d'une crise de réfugiés et pas d'un phénomène migratoire. La majorité des arrivants en Grèce ou en Italie proviennent de régions où sévissent des combats comme la Syrie,

L'éducation sociale des réfugiés en Europe

- Octobre 2015 -

l'Irak ou l'Afghanistan. Tous ceux qui vivent ces tragédies méritent de voir leurs droits fondamentaux et leur dignité intégralement respectés.

2. L'Europe ne peut continuer de réagir avec une approche sectorielle et un peu au jour le jour. Aucun pays ne pourra résoudre seul, même s'il est vrai que nous ne devons prendre chaque Etat de la même manière où des difficultés additionnelles existent déjà comme, par exemple, le programme régional de logement qui se poursuit en Bosnie-Herzégovine, en Croatie, au Monténégro et en Serbie suite aux conflits des années 1991 – 1995 et dont le délai de rapatriement n'est pas avant 2017.
3. Est-ce réellement uniquement à l'Union Européenne d'essayer de mettre au point des structures permettant l'encadrement des réfugiés ? Certes, cela serait un moment clé pour l'UE et elle doit montrer l'exemple par une mobilisation générale et une stratégie commune, fondée sur la responsabilité, la solidarité et la confiance. Personnellement je pense que c'est l'ensemble des Etats européens qui doivent prendre la main sur cette situation, naturellement l'Union européenne, mais également les Etats non membres, aussi bien les pays de l'Europe centrale (Suisse, Norvège, etc...) que l'Europe de l'est avec, entre autre la Russie.
4. Concrètement, il faut adopter des mesures d'urgence (la mauvaise saison approche) afin de stabiliser la situation et ensuite trouver une façon de réellement partager les responsabilités à moyen et à long terme. Ne pas avoir peur de sortir des sentiers habituels et démontrer un concept courageux et inédit. Tous ces travaux doivent se faire en collaboration avec des ONG reconnues (HCR, CICR, etc.). De plus, il est essentiel que les familles des réfugiés qui arrivent en Europe après avoir tout perdu soient accueillies dans un environnement sûr et intelligent.
5. Il est primordial de bien déterminer le réfugié politique, le réfugié économique et le migrant. Les vérifications doivent être crédibles et sérieuses. Il faut donc des centres d'entrées très importants avec du personnel de qualité. Ici, mon analyse ne s'occupe que des réfugiés politiques et afin de ne pas rendre le processus obsolète, nous devons avoir le courage de renvoyer ceux qui essayent de profiter du système et des événements pour entrer illégalement sur le territoire européen.
6. Les trafiquants et les passeurs doivent être traqués sans état d'âme. Les services de renseignement et/ou de sécurité doivent pouvoir évoluer aussi bien en Europe que sur les territoires limitrophes. Une coopération internationale doit être mise en place afin de démanteler les réseaux de passeurs, aussi bien à l'intérieur de l'Europe qu'à l'extérieur.
7. Nous parlons ici de réponses immédiates à un problème d'actualité ; il est évident que les gouvernements doivent réfléchir en même temps à l'avenir. Cet afflux massif de personnes ne cessera pas tant que les causes principales, c'est-à-dire la guerre en Syrie ou en Afghanistan, soient enfin réglées. Les pays voisins des zones de guerre doivent également être aidés par les pays occidentaux et la politique de coopération ou d'aide au développement être réorientée afin de donner la possibilité aux « migrants » de vivre dans leur propre pays. Maintenant il faut sérieusement poser les bonnes questions afin d'éprouver réellement les intérêts des « super puissances » dans ces conflits et savoir si la recherche de solutions pacifistes dans ces régions du monde est véritablement à leurs ordres du jour.

Propositions

Europe

L'Union Européenne essaye tant bien que mal d'organiser la répartition des réfugiés ; je préconise que nous devons absolument aller plus loin et créer une commission avec l'ensemble des Etats du continent

L'éducation sociale des réfugiés en Europe

- Octobre 2015 -

européen, et pourquoi pas en y ajoutant des pays d'autres continents étant prêts à recevoir ces personnes. Naturellement nous ne devons pas oublier les autres conflits sur terre et qui imposent aussi une organisation similaire. Cette organisation peut être nouvellement créée ou être sous l'égide du Conseil de l'Europe, voir des Nations Unies. Les problèmes de relations politiques ne doivent pas empêcher un dialogue constructif entre les Etats et nous ne pouvons mettre de côté un pays comme la Russie par exemple.

Si tous les Etats doivent participer à la mise en place, cela ne signifie pas que chaque Etat recevra un « quota » de réfugiés, mais une analyse politico-économique doit être instaurée afin de savoir et connaître les possibilités de chacun.

Les femmes et hommes de bonnes volontés, surtout les politiciens des partis « traditionnels », aussi bien de gauche que de droite, doivent absolument trouver des consensus, travailler ensemble dans la configuration d'une union national ou international en apprenant à écouter les citoyens, leurs peurs, leurs soucis et en motivant les solutions proposées. Ce paradigme de symbiose idéologique donnera également l'accès à un verrouillage des partis de la droite populiste.

Enregistrement

Comme on l'a vu, l'urgence est de trouver des solutions pour les personnes qui subissent la guerre, quelle soit entre belligérants ou civile. C'est indiscutablement la priorité, même si nous ne devons pas laisser totalement de côté les autres demandeurs d'asile.

Les Centres d'enregistrement doivent être le plus possible en amont. Pour le conflit syrien par exemple, les camps que nous trouvons en Turquie, au Liban et en Jordanie nécessitent également d'être des centres d'enregistrement ; nous pouvons également imaginer des points (hotspot) aux portes de l'Europe, selon la provenance et l'itinéraire des requérants (Grèce, Italie, Espagne).

Plusieurs idées sont derrière cette proposition, à savoir « trier » immédiatement les personnes qui peuvent être admises en Europe, ce qui fera taire les sceptiques sur la véracité du statuts des réfugiés politiques ; apporter une aide importante aux Etats frontières avec une zone de conflit (et pas uniquement financière) ; casser le « marché » des passeurs et trafiquants d'êtres humains ; préparer au mieux la répartition des réfugiés au sein du continent européen, voir auprès d'autres Etats (Amérique par exemple) ; libérer des places dans les pays accueillant des réfugiés.

De ce fait, les pays recevant auront également le temps de se préparer à recevoir un nombre plus ou moins important de réfugiés. Les réfugiés ne peuvent choisir, dans un premier temps, le pays d'accueil ; c'est au centre d'enregistrement de décider. Ces centres seront naturellement équipés en conséquences, aussi bien techniquement qu'en personnel européen.

Le transport peut très bien se faire par cargo militaire en lieu et place des milliers de kilomètres à pied.

Capacité et lieux d'accueil

Créer des centres de requérants n'est pas la solution, nous voyons très rapidement que cela implique des tensions internes et également vis-à-vis de la population indigène. Les exemples de cités construites pour le rapatriement des français d'Algérie, au début des années 1960, démontrent aisément la problématique des banlieues à caractère difficile et l'émergence de ghettos où l'adaptation et l'intégration sont nettement plus difficiles.

Une répartition sur l'ensemble du territoire est certes plus compliquée, mais apporte immédiatement de grandes possibilités d'intégration car le nombre de réfugiés reste dans des proportions assimilables par la population locale. De plus, et nous le verrons plus loin, le « contrat » qui sera mis en place entre les réfugiés et la région (la région est un groupement de communes) apportera des solutions gagnantes pour tous, y compris dans le domaine financier.

Naturellement le nombre à son importance et la manière de calculer les « quotas » reste complexe. Sur quelle base devons-nous prendre la répartition ?

L'éducation sociale des réfugiés en Europe

- Octobre 2015 -

- Grandeur du pays
- Nombre d'habitants
- Produit intérieur brut
- Economie
- Difficulté de reconstruction déjà en place

Il y a certainement d'autres facteurs à prendre en compte, mais trop en ajouter donnera une complexité accrue. Il est souvent très difficile de faire simple, mais avec une bonne opiniâtreté, il y a des solutions !

En 2014, les demandes d'asile pour quelques pays européens étaient les suivantes :

Suède	81'000 demandes, soit 835 pour 100'000 habitants
Hongrie	43'100 demandes, soit 435 pour 100'000 habitants
Autriche	28'000 demandes, soit 341 pour 100'000 habitants
Suisse	23'700 demandes, soit 295 pour 100'000 habitants
Danemark	15'400 demandes, soit 277 pour 100'000 habitants
Allemagne	173'000 demandes, soit 214 pour 100'000 habitants
Belgique	18'400 demandes, soit 165 pour 100'000 habitants
Pays-Bas	27'000 demandes, soit 160 pour 100'000 habitants
Italie	64'800 demandes, soit 105 pour 100'000 habitants
France	63'700 demandes, soit 96 pour 100'000 habitants
Grande-Bretagne	31'400 demandes, soit 49 pour 100'000 habitants

Nous pouvons également imaginer un ratio différent. La France compte 36'000 communes, avec la répartition sur l'ensemble du territoire d'une famille (2 adultes et 2 enfants) nous arrivons au chiffre de 144'000 réfugiés, ce qui ne fait que 205 réfugiés pour 100'000 habitants... toujours moins que la Suisse, l'Autriche, la Hongrie ou la Suède aujourd'hui.

Naturellement chaque commune ne peut accueillir une famille, je pense surtout aux petites communes et de plus, cela serait inadéquat avec les propositions qui vont suivre. Cela démontre simplement qu'il y a encore des possibilités d'accueil.

Je préconise des « placements » par régions (groupement de communes) ; régions qui devront être calculées selon les principes évoqués plus haut. De ce fait, l'intégration se fera naturellement et enlèvera des peurs aux populations locales car, visuellement, le nombre sera restreint et fera taire les images véhiculées d'invasion de réfugiés.

Il est aussi plus facile de trouver de petites entités que de concevoir de gros centres, surtout dans l'urgence. Ce raisonnement peut également se mettre en pratique pour nos SDF où une bonne et logique répartition soutiendra raisonnablement ces personnes en grandes difficultés.

Concitoyens

Dans un programme aussi ambitieux, il ne faut JAMAIS oublier notre population, nos citoyens. Trop souvent, dans les meetings ou discussions politiques, nous entendons des remarques concernant les réfugiés ou les migrants (pour ou contre), mais rarement des initiatives pour nous, pour le citoyen de son propre pays.

Financièrement, l'aide apportée aux réfugiés ne doit en aucun cas dépasser l'aide aux retraités, aux personnes bénéficiant d'une aide sociale, quitte à revoir tous les systèmes sociaux de chaque Etat.

Nous le verrons dans le contrat social proposé ci-après, il faut mettre en avant la population locale afin de faciliter l'intégration et faire comprendre les us et coutumes locales.

La maçonnerie peut aussi être le trait d'union dans chaque région, chaque Etat, mais dans ce cas il faut absolument que les Obédiences apprennent à mieux se connaître, se faire confiance et travailler main dans la main, de créer une réelle chaîne d'union en oubliant nos égos. L'exemple des Obédiences libérales belges est à mettre en exergue ou la FMLS (Franc-Maçonnerie Suisse).

L'éducation sociale des réfugiés en Europe

- Octobre 2015-

Contrat social

L'idée est assez simple, les réfugiés doivent accepter certaines contraintes, mais toujours dans un respect de la personne et de ses convictions. Dans le même temps, la région doit apporter des solutions adéquates et immédiates aux demandeurs d'asile.

Chaque région doit organiser l'accueil, c'est-à-dire proposer un logement en fonction de la famille de réfugiés et mettre en place un concept d'intégration. Dans l'autre sens, les réfugiés doivent accepter certaines obligations et participer impérativement au concept.

Contrat côté région

- Lieu d'hébergement normal, sans luxe, mais digne, pas de regroupement dans une même maison de plusieurs familles de réfugiés, mais dissémination volontaire sur l'ensemble du territoire.
- Inscrire immédiatement tous les enfants en âge de scolarité dans les écoles de la région, avec mise en place de cours de la langue de la région.
- Proposer des travaux d'intérêt public aux réfugiés adultes (au minimum un par famille) à raison de 50 % du temps de travail normal. Ces travaux ne sont pas directement rémunérés, mais servent la communauté et sera une sorte de remboursement à l'aide financière octroyée aux réfugiés. Il va de soi que chaque région essayera « d'utiliser » les personnes selon leurs compétences.
- Mettre en place un système d'éducation et d'instruction pour l'ensemble des réfugiés adultes (voir rubrique éducation et instruction), ceci en collaboration avec des ONG et les autorités religieuses.
- Proposer la participation de tous, réfugiés et citoyens, à des activités communes.

Contrat côté réfugié

- Accepter le lieu (la région) où le réfugié sera installé. (Ceci doit se faire directement dans les centres d'enregistrement).
- Accepter de mettre ses enfants en milieu scolaire et accepter les travaux d'intérêt généraux proposés par les régions.
- Suivre activement tout le système d'éducation et d'instruction proposé par les régions, ceci pour tous les réfugiés, hommes ou femmes.
- Mettre tout en pratique pour s'intégrer au mieux dans sa nouvelle société.

Ce contrat doit se faire au minimum sur une année et un maximum de 3 ans. Par la suite, il faudra réévaluer la situation.

Dans le cas où ce « contrat » n'est pas suivi correctement, la région doit immédiatement intervenir et une mise en garde officielle annoncée ; en cas de récidive, le contrat est considéré comme caduc et, suite à une information de la région, l'Etat prend les dispositions nécessaires pouvant aller jusqu'à l'expulsion du continent européen.

Education et instruction

L'éducation sociale des réfugiés en Europe

- Octobre 2015-

Il est important de différencier l'éducation et l'instruction. Nous devrions d'ailleurs également le faire pour nos citoyens où l'éducation est le travail de la famille et l'instruction par les professeurs, mais là aussi je rêve un peu trop.

Instruction pour adultes

- Langue du pays, de la région. Une intégration ne peut se faire que si la personne arrive à communiquer correctement avec la société. Quand nous parlons de langue, il s'agit aussi bien de l'oral que de l'écrit.
- Instruction sur les lois de l'Etat, de la région, instruction civique.
- Explication sur les différents services mis à disposition des personnes (médecin, dentiste, police, etc.)
- Possibilité pour les réfugiés n'ayant pas terminé leurs études, de rechercher les solutions afin de les parachever. Dans le même ordre d'idée, voies pour les reconnaissances de diplôme ou autres.
- Information sur les us et coutumes, les traditions.

Instruction pour les enfants

- Idem que l'instruction obligatoire dans chaque Etat ou région, avec, en plus, des formations sur la langue usuelle de la région.

L'organisation de l'instruction est sous la tutelle de la région.

Education

Cette partie est plus délicate et doit se faire avec la motivation active de tous. En effet, les réfugiés actuels viennent de régions (Syrie, Irak, Afghanistan) très différentes des nôtres. Cela fait également peur à nos concitoyens. Si nous les accueillons, ils doivent aussi apprendre à s'adapter à nos us et coutumes, nos traditions, notre manière de vivre.

Une grande différence, qui fait polémique dans presque toutes les discussions, est la pratique religieuse. En effet, nous ne pouvons comparer les afflux de migrants économiques inter européen ou suite aux conflits de Hongrie en 56, de Tchécoslovaquie en 68 ou des Balkans dans les années 90 avec une très grande majorité de chrétiens. Nous devons pouvoir apporter également dans ce cas une solution, certes adaptable, mais surtout en adéquation avec les pensées et les sentiments de tous. De plus, sur presque l'ensemble des Etats européens, les lois et les Gouvernements sont laïques et ceci doit le rester, c'est primordial pour garantir une démocratie.

De ce fait, je préconise de travailler en étroite collaboration avec des ONG reconnues et les autorités religieuses, avec l'ensemble des autorités religieuses (chrétiens, musulmans, juifs ou autres). Mon souhait est de ne rien imposer, mais d'expliquer la situation dans nos contrées et, selon les cas, les peurs que peuvent susciter des coutumes extérieures qui n'ont cours chez nous.

La liberté de culte doit être assurée partout, ceci sans exception. Par contre, il faut faire un distinguo entre les lieux publics et les lieux privés. Nous créons un règlement général, valable sur l'ensemble du territoire européen, concernant la manière de vivre sur notre territoire et ceci en fonction de notre éducation, historiquement judéo-chrétienne, et de la laïcité que nous prônons. Naturellement il faut que c'est

L'éducation sociale des réfugiés en Europe

- Octobre 2015-

règlements soient respectés et les sanctions à la hauteur afin de bien démontrer que nous ne plaisantons plus.

Les imams seront d'une importance considérable afin d'expliquer les us et coutumes en Europe, ils se feront aider par les églises catholique, protestante et orthodoxe selon les régions, ainsi que par les ONG recrutées. Le réfugié aura confiance car il écouterait une personne devant lui apporter les mots justes, les mots qu'il a entendus avant, dans son pays et surtout il ne sentira pas seul dans son changement de mentalité et de philosophie.

Afin que cette phase fonctionne, il faut évidemment que chacun joue le jeu, nous voulons réapprendre le plaisir du vivre ensemble, créer une nouvelle chaîne d'union entre les humains.

Nous sommes là pour accueillir ces personnes qui ne méritent en aucun cas de subir ces conflits, mais en montrant que nous sommes chez nous, que nous avons réalisé un système social démocratique où chacun a sa chance, mais que d'autres problèmes existent malheureusement aussi sur nos régions.

Dans le même temps, ma théorie permet de recueillir un nombre beaucoup plus important de réfugiés que les chiffres que nous entendons actuellement et ceci fera le bonheur du segment de citoyens qui prônent « L'élan d'ouverture », avec un esprit très humaniste. Par contre, la rigidité du contrat social donnera plus facilement une acception des esprits du « repli identitaire et nationaliste ».

Par la même occasion, nous aurons une piste afin que l'ensemble des Etats européens puisse dialoguer, travailler ensemble et construire un pont entre nous pour commencer et entre les différentes cultures par la suite.

Nous mettons finalement en valeur l'ensemble des responsables, des personnalités, des réfugiés et de tous les citoyens. Le métissage existe déjà, à nous de trouver le système afin que cela continue d'une manière humaine, digne et fraternelle.

Toutes les Sœurs, tous les Frères de toutes les Obédiences maçonniques seront un exemple pour l'ensemble des citoyens de nos Etats, nous amorcerons la démonstration de notre volonté de vouloir apporter une opportunité à l'humanité. Je désire être un humaniste en n'oubliant pas la réalité qui nous entoure. Cette réalité, cette vie qui me donne le courage d'entreprendre des réflexions nouvelles, de rêver à un monde meilleur, plus juste, plus social, plus fraternel. Rien n'est impossible et nous ne devons surtout pas nous mettre des limites. Simplement oser !

Philippe Lang